

NATURELLEMENT PROCHE

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - #3-JUIN 2022

AUTOUR DE
CHENONCEAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÈRE-VAL DE CHER



L'ARTISANAT
AU FÉMININ



L'attractivité du territoire Autour de Chenonceaux s'écrit au quotidien avec les différents projets que nous réalisons tout au long de l'année.

Parmi les projets emblématiques, présentés dans le précédent numéro, certains ont vu le jour comme l'élaboration d'un schéma cyclable, la rénovation de l'office de tourisme de Chenonceaux, l'extension du réseau d'assainissement à Francueil, l'application du programme local de l'habitat, la création d'une aire de camping-car à Chenonceaux et l'extension de la zone d'activités Sublaines-Bois Gaulpied ; d'autres sont en cours, et de nouvelles actions se sont dessinées.

Innovation, création, réhabilitation sont les piliers de l'engagement que nous portons au quotidien pour que le territoire « Autour de Chenonceaux » s'inscrive dans un avenir durable et solidaire.

Dans ce numéro, l'artisanat est à l'honneur avec les portraits de quatre femmes chefs d'entreprise qui nous racontent leur belle histoire Autour de Chenonceaux.

La saison estivale Autour de Chenonceaux sera rythmée par de nombreux rendez-vous culturels, moments poétiques et ambiances propices au rêve et à l'imaginaire. Embarquement immédiat pour le festival fluvial Jour de Cher samedi 16 juillet, l'événement devenu emblématique au fil des ans. Au total, sur la période estivale, plus d'une dizaine de rendez-vous culturels vous permettront de faire le plein d'émotions et de découvrir les atouts exceptionnels de notre territoire.

Sa richesse repose aussi sur les multiples activités touristiques développées : cyclo-tourisme, randonnées pédestres, loisirs nautiques, visite de sites patrimoniaux, survol du territoire... C'est en mettant en avant cette diversité que la Communauté de communes, en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme, l'Agence Départementale du Tourisme et l'office de tourisme, a redéfini sa politique touristique au service de la satisfaction client.

Ensemble, œuvrons pour continuer à disposer d'un cadre de vie agréable dans chacune des quinze communes du territoire Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher.

Je vous souhaite un bel été Autour de Chenonceaux!



Vincent Louault
Président de la Communauté de communes



Directeur de la publication
Vincent Louault

Rédaction et coordination éditoriale
Service développement territorial + Agence Stela

Impression
Raynaud Imprimeurs
PEFC *Promouvoir la gestion durable de la forêt*

Design graphique
Agence Stela

Photographies
Communauté de communes Autour de Chenonceaux
Stephan Larroque
François Cappelle
Jean-Christophe Coutand/
ADT Touraine
David Darrault
Benjamin Dupuis
Baptiste Cozzupoli



Autour de Chenonceaux
Communauté de communes Bléré-Val de Cher
39 rue Gambetta 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 58 63 • Fax 02 47 30 81 00
www.cc-autourdechenonceaux.fr
info@cc-autourdechenonceaux.fr



SOM- MAIRE

02 ÉDITO

04 ÉCRIRE L'AVENIR

06 ENTREPRENDRE

12 DÉCOUVRIR

14 SORTIR

17 ACTUALITÉS

18 SE BALADER

20 VIVRE

22 AGIR



PROJETS EN COURS



Élaboration d'un schéma cyclable : mise en œuvre / recherche de financements (sur tout le territoire)



Itinéraires de randonnée pédestre : Athée-sur-Cher, Bléré, Courçay, Luzillé, Épeigné-les-Bois, Céré-la-Ronde, Francueil, Chisseaux, Chenonceaux, Civray-de-Touraine, La Croix-en-Touraine, Dierre, Saint-Martin-le-Beau



Aménagement d'une boulangerie-pâtisserie à La Croix-en-Touraine



Extension du centre d'affaires BVC Émergence à Bléré



Création d'un foyer de jeunes travailleurs à Saint-Martin-le-Beau



Création de terrains familiaux à Civray-de-Touraine



Ouverture de l'aire de camping-car à Chenonceaux



Cession de terrains (ZA Sublaines-Bois Gaulpied) Bléré





Étude sur la traversée du pont de Bléré-La Croix-en-Touraine, pour les piétons et les cyclistes



Programme local de l'habitat : lancement d'une étude OPAH-RU (opération programmée de l'Habitat en Renouveau Urbain sur les communes de Bléré, La Croix-en-Touraine et Saint-Martin-le-Beau)



Deux schémas directeurs Eau et Assainissement sur tout le territoire



Installation de panneaux photovoltaïques sur la ZA Sublaines-Bois Gaulpiéd



Rénovation de la piscine communautaire à Bléré



Rénovation du réseau d'eau potable et de la station d'épuration à Luzillé



Étude de pertinence et de faisabilité pour l'implantation d'une salle de spectacle sur le territoire intercommunal



Mise en œuvre d'un outil de supervision des installations de production d'eau potable et de traitement des eaux usées



Ré-ouverture de l'office de tourisme à Chenonceaux

EN SAVOIR +

www.cc-autourdechenonceaux.fr



RÉFLÉCHIR, PARTAGER, SE LANCER!

Être à l'écoute de soi, tout simplement. Leurs projets sont nés d'un besoin de retrouver de la valeur, revenir à sa vocation, être utile au monde. Aurélie Prévost, Aurélie Fortin, Mathilda Motte, Lucile Cuvier – quatre femmes, quatre vies de famille, quatre parcours, quatre envies de créer – ont pris leur destin à bras-le-corps pour mener leur reconversion. Nous les remercions en découvrant leurs créations d'avoir pris leur rêve pour une réalité et de l'avoir réalisé sur le territoire de la Communauté de communes, qui s'enrichit de leur force d'entreprendre, ici même, où l'herbe est la plus verte!







AURÉLIE PREVOST *Naturayl*

L'idée de monter sa petite fabrique naît dans l'esprit d'Aurélie courant 2018 alors qu'elle façonne ses savons et les distribue à son cercle d'amis. Elle ne le sait pas encore, mais ce sera « Naturayl », un esprit nature où elle glisse son initiale et celles de ses bonnes étoiles, ses fils Yanis et Lucas.



À l'origine? Elle l'avoue, un ras-le bol : « J'en avais assez d'acheter des liquides savonneux dans des contenants en plastique et de les retrouver à moitié vides sur le bord de la douche au bout de trois jours! » Confortée par son mari et ses 500 abonnés sur Instagram (18 000 aujourd'hui), elle va à la rencontre des banques et de la Communauté de communes... C'est gagné : fin 2018, Aurélie crée sa marque et se lance avec les moyens du bord, un labo dans le garage et un site de vente en ligne. En 2020, confinement oblige, les réseaux sociaux triomphent, et le bio, le naturel, tout le monde en veut ; Aurélie se sent pousser des ailes et multiplie ses gammes de cosmétiques. En 2021, un coup de cœur pour une ancienne huilerie et ce sont la boutique et le laboratoire qui deviennent réalité. « Je voulais un espace qui ressemble à chez moi. Recevoir mes clients comme à la maison! » Ils seront 400 à l'inauguration...

Avec 120 revendeurs en France, une stratégie Web d'exportation dans toute l'Europe, un label bio et un réseau bien tissé d'aficionados, dont des pros, médecins et kinés, Naturayl suit sa ligne : « Bon pour la peau, beau pour les yeux ». *What else?*



EN SAVOIR +

www.naturayl.fr
contact@naturayl.fr
Tél. 02 46 67 48 95

 naturayl -  naturayl

38 rue de Chenonceaux
37270 Saint-Martin-le-Beau

Mercredi et vendredi :
10h - 12h30 / 13h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h30 / 13h30 - 18h

LUCILE CUVIER *Localuna*

Son projet de vie, elle y réfléchissait depuis longtemps et la crise du Covid a eu, comme pour beaucoup de personnes qui se questionnaient déjà, l'effet d'un accélérateur. « Le premier confinement m'a permis de prendre le temps de réfléchir », confie-t-elle. Travailleuse sociale depuis plus de quinze ans, changer d'orientation, trouver une activité en accord avec ses valeurs était déjà en germe. Son compagnon, Cyril Langlois, gérant de la société La Loire spécialisée dans la distribution de boissons naturelles et bio fabriquées en Val-de-Loire, avait déjà fait ce choix de l'autonomie. Elle, ce qui la tentait, c'était un petit café, « un lieu d'échange et de partage... À l'image de ce que faisait ma grand-mère et des valeurs qu'elle m'a transmises : donner pour recevoir. »

Le café artistique qu'elle a en tête prend corps à Civray, où elle découvre le lieu idéal qui deviendra sa Localuna à elle : *loca* pour le local et *luna* pour la nuit. « Nous avons ici la possibilité de créer une chambre d'hôtes et un espace de vie ouvert à tous. » Souhait réalisé, Localuna abrite une suite familiale pour 5 personnes, une cave à manger pour 18 couverts, avec des vins de la région, des bières artisanales, charcuteries et terrines, et une formule repas chaud avec les Bocaux du Bocage. Attendant, il y a aussi une boutique de produits locaux et régionaux, un espace d'expo vente, et pour que tout le hameau puisse s'y retrouver, des animations et des concerts !



EN SAVOIR +

www.localuna.com
lalocaluna.contact@gmail.com
 Tél. 06 68 18 61 45

 localunalocaluna

 la_localuna

892 rue des Hauts-de-Vaux
 37150 Civray-de-Touraine

Du mercredi 17h30 au lundi soir



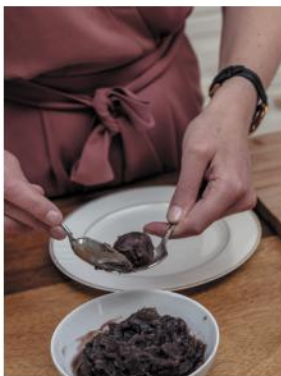
MATHILDA MOTTE *La Maison du Mochi*

Mathilda a étudié l'histoire de l'art et l'architecture du XVIII^e siècle. Elle découvre le Japon alors que son mari y est expatrié pour une année. « J'étais comme hypnotisée par leur sens de l'esthétisme : émotion, raffinement, gestion du vide... Je me suis nourrie de ce contrepied historique et culturel! »

De retour en France, elle crée la Maison du Mochi, en 2016, pour poursuivre le dialogue avec le Japon, et aussi pour la simple et délicieuse raison qu'elle n'en trouve pas ici. Le mochi est « un produit simple, tendre, sobre, raffiné et puissant », une gourmandise saine et équilibrée, et également un exercice d'esthétisme. Il n'y a pas de dessert au Japon, où le mochi est associé à la cérémonie du thé, au sacré, à la prière et à l'introspection. En France, elle souhaite en faire une pâtisserie à part entière.

La Maison du Mochi est forte aujourd'hui de 15 salariés, un site marchand, deux boutiques parisiennes et un ancrage fier en Touraine, puisque tout est fabriqué à Saint-Martin-le-Beau avec des produits locaux. « Je travaille par exemple avec la Cabane à Plantes de Juliette Krier, à Sennevières, et je tiens beaucoup à ce type d'associations locales pour développer mon entreprise. »

Mathilda nous a reçus dans sa cuisine, expliquant que l'atelier de fabrication est trop petit... et aussi parce que « nos recettes doivent rester secrètes ». On devine que l'aventure ne fait que commencer : en septembre, l'atelier aura déménagé et un espace boutique va voir le jour... à Saint-Martin-le-Beau.



EN SAVOIR +

www.maisondumochi.fr
contact@maisondumochi.fr
Tél. 02 47 34 05 59

 [lamaisondumochi](https://www.facebook.com/lamaisondumochi)

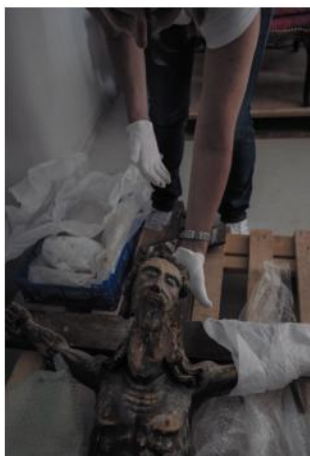
 [lamaisondumochi](https://www.instagram.com/lamaisondumochi)

AURÉLIE FORTIN 3PA

Entomologiste de formation, Aurélie est diplômée de l'Institut de recherche sur la biologie de l'insecte de Joué-lès-Tours, mais dans les gènes, elle est fille d'artisan. Pour elle, « plus qu'une activité professionnelle, c'est un mode de vie ! »

Elle crée 3PA en 2008. 3PA ? Protection Préservation Patrimoine Anoxie. Elle traduit : « Mon activité est une solution pour lutter efficacement contre les nuisibles qui endommagent les collections culturelles, privées ou patrimoniales. » Pour ce faire, elle privilégie les moyens écologiques, dont l'anoxie, en procédant à l'élimination des insectes par privation d'oxygène, sans produit chimique. Elle exerce sur le bois, les tableaux, le carton, le tissu, « tout ce qui peut se faire grignoter ». On comprend que ses clients soient des musées, des châteaux, des églises, des collections de haute couture et des particuliers soucieux de préserver leur patrimoine familial. Que ce soit en désinsectisation, conseil ou formation, elle compte d'ailleurs quelques références prestigieuses : l'Institut national du patrimoine, le Centre des monuments nationaux, le Quai Branly, le Louvre, le Grimaldi Forum de Monaco... Mais elle reste très humble quand elle résume son expertise : « Mon travail est de bloquer celui des insectes. Et de faire en sorte qu'on ne remarque pas mon passage. »

Seule dans l'entreprise depuis sa création, son mari a souhaité l'accompagner officiellement dans son aventure. Aurélie sourit : « Il m'a rejointe ce 14 février. »



EN SAVOIR +

www.3pa-anoxie.com
3pa@orange.fr
 Tél. 06 75 61 10 90

8 rue de l'Acadie
 37150 La Croix-en-Touraine



LA FERME DANS LE PANIER

RENCONTRE AVEC PAOLA ET CÉDRIC SASSIER





« C'est mon grand-père qui m'a donné le goût de la culture. » Paola a pourtant attendu 2015, après une première vie dans le tourisme, animatrice, bibliothécaire... pour s'installer. Mais ça l'a finalement rattrapée, elle passe un bac pro et se lance. Maraîchère. « Je voulais produire et nourrir les gens avec des aliments certifiés bio, locaux et de qualité. Au début, une femme seule en bio sur une plaine conventionnelle... On m'a regardée bizarre ! »

En 2019, son mari Cédric, alors mécanicien auto, démissionne et la rejoint sur l'exploitation. À deux, ils sont prêts dès l'année suivante pour créer un GAEC. Des poules pondeuses, c'est son domaine, il en gère aujourd'hui 900. En 2022, la Ferme dans le panier, c'est une image d'Épinal : trois enfants ayant grandi ici même, des œufs et des légumes pour les boutiques bio du coin, la vente de plants à la ferme ou à l'occasion de marchés. Mais le samedi matin, c'est sur place qu'ils livrent leurs produits et ceux de fermes des environs, bio tout autant. Cette dimension territoriale est importante pour Paola, et pas que pour la qualité dans l'assiette, la réussite de son exploitation tient à ceux qui y travaillent : « C'est un marqueur fort que de pouvoir proposer un emploi aujourd'hui. »

Membres d'Accueil Paysan Centre-Val de Loire, qui propose des vacances au vert, leur gîte pour 8/10 personnes ouvrira bientôt : « Cette dimension conviviale vient conforter notre ambition de partager et d'éduquer nos visiteurs à la préservation de notre environnement. »



EN SAVOIR +

<https://lafermedanslepanier.weebly.com/paoecd.s@orange.fr>
Tél. 02 47 30 67 17

 lafermedanslepanier

17 le Bois Joubert 37150 Luzillé

Magasin fermier :
les samedis de 9h à 12h30



SAISON CULTURELLE 2022

EN AVANT POUR LA 19^e ÉDITION !

Bienvenue dans le volet estival de la 19^e saison culturelle d'Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher !

Une dizaine de rendez-vous culturels rythmeront votre été qui seront autant d'occasions de tisser des liens entre nous, entre vous, et de faire découvrir les atouts et atours exceptionnels de notre territoire.

Du théâtre, du cinéma en plein air, de la musique, et votre festival fluvial tant attendu. Des ambiances rock, gipsy, poétique, familiale, festive et gourmande pour une programmation qui n'oublie personne !

Lors de cette traversée de l'été, vous naviguerez sur le Cher en compagnie des radeaux de Jour de Cher, et à ses abords vous vous envolerez avec les oiseaux de la création collective des élèves de maternelle de la Communauté de communes.

Vous vivrez une expérience exceptionnelle en rejoignant le « Projet Rad'O2 », entamé en avril avec la C^{ie} du Chiendent, qui invite les habitants à un spectacle de danse dont ils sont les créateurs. La représentation finale aura lieu le 11 septembre à Bléré dans le cadre du festival Jours de Fête !

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT



EN SAVOIR +

www.cc-autourdechenonceaux.fr



JOUR DE CHER

6^e édition du festival fluvial.

16 juillet 2022

DE SAINT-GEORGES-SUR-CHER À ATHÉE-SUR-CHER

Événement culturel désormais incontournable à la fois ludique, artistique, gourmand, gratuit et participatif, Jour de Cher met en valeur le patrimoine fluvial exceptionnel de la vallée. Sur vingt kilomètres de berges, ce festival itinérant est la promesse d'une déambulation pleine de surprises : des musiques de tous les horizons, un défilé de radeaux, des dégustations, un pique-nique, un championnat de lancer d'aiguilles, un dîner sur le pont aux lueurs du feu d'artifice... Immanquable vous dit-on !

EN SAVOIR +

jourdecher.fr

Micro-Folie pour un plein de culture



Le 1^{er} mai 2022, la commune d'Épeigné-les-Bois inaugurerait sa Micro-Folie, un équipement qui a pour vocation d'animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie convivial. Ouvert à tous les publics (particuliers, acteurs locaux, associations, public scolaire, entreprises, comités d'entreprise, touristes...) et entièrement gratuit, Micro-Folie est un concentré de contenus culturels ludiques et technologiques, un véritable musée numérique qui se déplace... jusque chez nous ! Les trésors de quelques-unes des plus grandes institutions nationales (le centre Pompidou, le château de Versailles, l'Institut du monde arabe, le festival d'Avignon, la Cité de la Musique -

Philharmonie de Paris, le Louvre et bien d'autres) sont à découvrir via cet outil innovant conçu par l'établissement public La Villette, soutenu par le ministère de la Culture et la Communauté de communes.

Comment ça marche ? Micro-Folie, c'est un écran principal sur lequel défilent aléatoirement toutes sortes de sujets culturels. L'un d'eux vous interpelle ? La tablette numérique à disposition va vous permettre d'assouvir votre curiosité et approfondir vos connaissances.



Micro-Folie est ouvert le samedi matin et sur demande spécifique des écoles ou de tout autre partenaire ou acteur local.



EN SAVOIR +

[http://epeigne-les-bois.fr / rubrique Micro-Folie](http://epeigne-les-bois.fr/rubrique/Micro-Folie)

Tél. : 02 47 23 92 88

 Micro-Folie d'Épeigné-les-Bois



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ



VINOCROISIÈRES SOUS LES ARCHES DU CHÂTEAU

Au départ de Chisseaux, vous naviguez sur l'eau du Cher aux abords du château de Chenonceau et dégustez (avec modération) les vins de l'AOC Touraine-Chenonceaux et des produits du terroir, en provenance de la boucherie Doiseau, de la Balade des fromages et des boulangeries de Bléré. L'œnotourisme... autrement!

Embarquez les 17 et 24 juin / 15 et 29 juillet / 5, 12 et 26 août

Tarif : 27 € par personne, 25 € à partir de 4 personnes

Départ / arrivée : Maison éclusière de Chisseaux (à 2 km de Chenonceaux)

Réservation obligatoire : à l'office de tourisme / www.autourdechenonceaux.fr

Contact : contact@autourdechenonceaux.fr - Tél. 02 47 57 93 00

En collaboration avec les agences d'excursion La Bélandre, d'œnotourisme VinoLoire et l'AOC Touraine-Chenonceaux.

la Bélandre
CHENONCEAUX EN BATEAUX

VinoLoire

TOURAIN
CHENONCEAUX

AUTOUR DE
CHENONCEAUX
Vallée du Cher

VISITE DU CHÂTEAU DE CHENONCEAU

L'office de tourisme organise deux visites guidées en extérieur du château de Chenonceau, le mardi à 10h30 et le jeudi à 15h.

Durée : 1 h

Tarif : 4 € en plus du billet d'entrée

Billetterie en ligne sur le site
Internet de l'office de tourisme :
www.autourdechenonceaux.fr



SORTIES HORS LES MURS

En juillet et en août, du lundi au samedi, l'équipe de l'office de tourisme, à bord de son triporteur, aura ce plaisir renouvelé de se lancer à la rencontre des promeneurs, touristes et curieux, aux abords du château de Chenonceau. Cette année, elle rendra visite également aux camping-caristes sur la nouvelle aire de Chenonceaux, afin de les renseigner sur tout ce que le territoire a à leur offrir en quelques tours de roues...



ET AUSSI...

Randonnée semi-nocturne

Le 9 juillet, à 19h30, rendez-vous sur le parking de l'ancienne mairie de La Croix-en-Touraine. Départ à 20h, pour un final sous les lumières du feu d'artifice!





BIENVENUE AUX CAMPING-CARISTES !



La Communauté de communes Autour de Chenonceaux a investi 265 550,25 €HT sur les aires de camping-car de Bléré et Chenonceaux et se réjouit d'accueillir les camping-caristes sur son territoire.

À Bléré

Aire Camping-car Park de la Gâtine
4 rue du Commandant Lemaître
Tél. 01 83 64 69 21 / 9 places

À Chenonceaux

Aire Camping-car Park
1 Rue de la Fontaine-des-Prés
Tél. 01 83 64 69 21 / 25 places

LE+

À proximité immédiate du « Cœur de France à vélo », cette aire intègre un espace « Vélo Park » pour les cyclotouristes. Ils pourront y faire une halte et utiliser les services présents sur l'aire : douches, sanitaires, recharge électrique et box vélos.

À Céré-la-Ronde

Aire Camping-car Park du Pin, rue du Stade
Tél. 01 83 64 69 21 / 10 places

NOUVEAU SENTIER PÉDAGOGIQUE « FAUNE ET FLORE » À CÉRÉ-LA-RONDE

Le 4 mai 2022, au château de Razay sur la commune de Céré-la-Ronde était inauguré le

« Sentier de découverte du Moulin Brouillon », imaginé dans la forêt entre les châteaux de Razay et de Montpoupon. Les discours des parties prenantes du projet ont officialisé son ouverture : M. Jacques Duvivier, maire de Céré-la-Ronde, M. Pierre Chambon, directeur général de Storengy France, M. Vincent Louault, président de la Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher, et M^{me} Valérie Gerves, vice-présidente du conseil départemental d'Indre-et-Loire, ont ainsi confirmé leur engagement pour la valorisation et la préservation du patrimoine, et le souhait d'offrir un cadre de vie et d'accueil de qualité aux habitants et visiteurs de la région.

À noter, le précieux concours d'Athéna Nature (cabinet d'expertises naturalistes) et de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) Centre-Val-de-Loire dans la conception pédagogique. L'esprit de ce parcours alliant biodiversité et bien-être, des panneaux en expliquent les points d'intérêt de la faune et la flore, et vous profitez tout à loisir d'installations ludiques et sportives. Clin d'œil au blason de Céré-la-Ronde, le sentier de 4,5 km (1h30) a pour mascotte une petite chèvre. Elle vous accueille et vous informe du code... de bonne conduite, pour profiter très écologiquement de la balade et de la nature !



UN OFFICE DE TOURISME TOUT BEAU TOUT NEUF

La Communauté de communes a réhabilité les locaux de l'office de tourisme de Chenonceaux pour un montant de 541 351,74 €HT.

L'office de tourisme a pu réouvrir mi-mai, cela grâce au soutien financier du Département, de la Région et de l'État. L'équipe est ravie de vous accueillir à nouveau pour vous renseigner sur tout ce qui fait l'actualité du territoire. Hors les murs, l'annexe accueillera prochainement une boutique éphémère proposant de l'artisanat d'art.





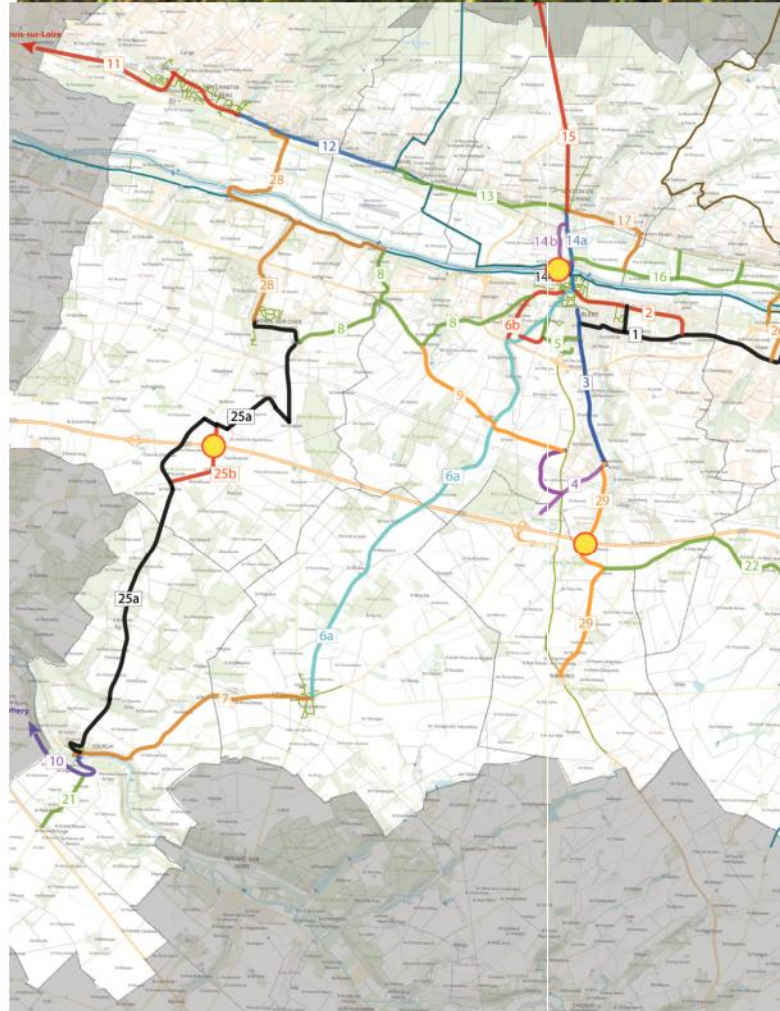
À BICYCLETTE!

La Communauté de communes a retenu en 2021 le bureau d'études Item Études & Conseil pour l'accompagner dans l'élaboration de son schéma cyclable, approuvé par les élus début mars 2022. Les observations recueillies par ce tiers ont permis d'une part de recenser les aménagements et services existants liés au vélo, et d'autre part de faire des propositions concrètes tant en termes d'infrastructures que de services. Le nouveau schéma présenté ici a pour ambition d'inciter la population à favoriser l'usage du vélo par rapport à la voiture quand cela est possible.

Les objectifs pour la Communauté de communes sont les suivants :

- rendre la pratique cyclable plus attractive pour les différents usagers (scolaires, actifs, touristes) en améliorant la sécurité, la lisibilité et la compréhension du réseau ;
- constituer, à partir de l'existant et des projets de chacun, un maillage d'itinéraires cyclables pour structurer un réseau à l'échelle des communes et du territoire intercommunal, connecté aux territoires limitrophes ;
- définir, en lien avec ce maillage, le programme des aménagements à réaliser (coût des aménagements, outil de programmation, etc.) ;
- favoriser l'intermodalité et la connexion du vélo avec les autres modes de déplacement comme le train ;
- développer le stationnement vélo afin de favoriser la pratique cyclable, la location de vélo à proximité des principaux pôles générateurs de déplacements du territoire et faciliter le rabattement cyclable vers ces services ;
- réaliser un schéma concerté avec les élus et partenaires.

Le bureau d'études a ainsi établi un diagnostic de l'existant à partir des documents fournis par la Communauté de communes, d'entretiens avec les partenaires, d'une enquête usagers au cours de l'été 2021 et de visites de terrain. Ensuite, des aménagements et services associés ont été étudiés en ateliers. Au terme de ces réflexions, une programmation financière et calendaire a été proposée.





5,1 millions d'euros...

Le nouveau schéma cyclable nécessitera beaucoup d'investissements, se déploiera très progressivement en fonction de nos capacités financières et incitera la population à favoriser l'usager du vélo au quotidien.

Au total, le schéma cyclable nécessiterait la réalisation de 126 km d'aménagements cyclables, dont :

- 5 km s'appuient sur des aménagements existants ;
- 8 km nécessitent une reprise ;
- 113 km sont à aménager : du tronçon à créer au marquage au sol et à la voie verte, selon les secteurs et le potentiel.

Les services associés essentiels ont été proposés et présentés par les élus.

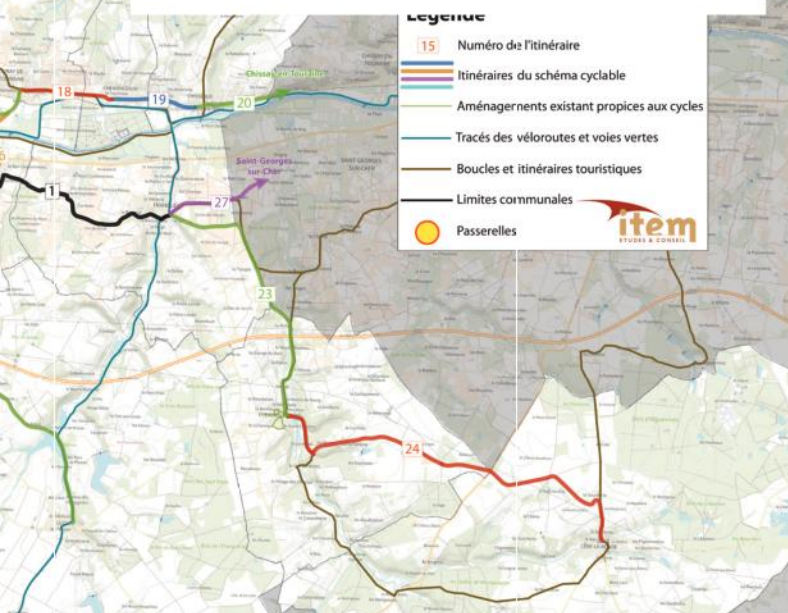
Par exemple :

- développer le stationnement vélo ;
- communiquer autour du maillage et des services cyclables pour tous les publics ;
- développer une signalisation commune dédiée aux cyclistes utilitaires sur tout le réseau.

Favoriser les circulations douces sur le territoire
Autour de Chenonceaux c'est participer, à notre mesure, à l'élan planétaire de protection de notre environnement. Ce schéma nous donne des pistes de réflexion, il restera avec nos partenaires Région et Etat à financer nos projets. Chaque pas compte, rouler sans émission en Touraine compte.

SCHÉMA INTERCOMMUNAL CYCLABLE 2022

Présentation des projets d'itinéraires cyclables



Se déplacer à vélo

La Communauté de communes et l'office de tourisme ont organisé une demi-journée de rencontres autour de la thématique du vélo, le 28 avril 2022. Les participants ont pu s'exprimer en roues libres et échanger sur les pratiques, les tendances actuelles, leurs envies à vélo, et recenser les besoins des cyclotouristes pour améliorer leur accueil sur le territoire Autour de Chenonceaux.

EN SAVOIR +

www.cc-autourdechenonceaux.fr

PLUI : UN LONG TRAVAIL, BEAUCOUP DE CONSULTATIONS POUR DE NOUVELLES RÈGLES

Parmi les compétences de la Communauté de communes l'aménagement de l'espace. Le volet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est donc central dans son activité.

La prescription d'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) s'est faite par délibération du Conseil communautaire le **17 décembre 2015**. Ce travail d'élaboration du PLUi s'est déroulé en trois phases : le diagnostic et état initial de l'environnement, la définition du projet de territoire avec débat en Conseil communautaire du 1^{er} mars 2018, puis la traduction réglementaire du projet.

Un enquête publique a eu lieu du 29 mars au 20 avril 2021, et le rapport de la Commission d'enquête a été remis à la Communauté de communes le 26 mai 2021.

Au final, ce sont **387** observations qui ont été formulées sur le PLUi et les Périmètres Délimités des Abords (PDA), dont un tiers sur des demandes de constructibilité pour de l'habitat.

C'est donc après presque six années de procédures que le Conseil communautaire a approuvé le PLUi le 28 octobre 2021, applicable depuis le **3 janvier 2022**, qui remplace les PLU communaux jusque-là en vigueur.

LES PIÈCES ET RÈGLES DU PLUi

Le PLUi détermine notamment les règles d'occupation et d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire communautaire en l'organisant en quatre zones :

U

Zones urbaines

Zones **déjà urbanisées** et zones où les équipements (voies et réseaux) ont une capacité suffisante pour desservir les futures constructions

AU

Zones à urbaniser

Zones destinées à être **ouvertes à l'urbanisation**

- 1AU : capacité suffisante des voies et réseaux à proximité
- 2AU : capacité insuffisante des voies et réseaux à proximité

A

Zones agricoles

Zones à protéger en raison du **potentiel agronomique, biologique ou économique** des terres agricoles

N

Zones naturelles

Zones naturelles et forestières

▪ A protéger en raison de :

- La **qualité des sites**, des milieux et espaces naturels, des paysages
- L'existence d'une **exploitation forestière**
- La préservation ou restauration des **ressources naturelles**
- La prévention des **risques**

Un ensemble de règles viennent ensuite encadrer les projets dans chacune de ces zones. Le règlement s'organise en trois chapitres et leurs sous-articles :

1 Destination des constructions, usage des sols et natures d'activités destinations, sous-destinations, usages, natures d'activités et mixité

Où et que puis-je construire ?

2 Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère volumétrie, implantation, espaces non-bâti, stationnement

Comment j'insère ma construction dans son environnement ?

3 Équipement et réseaux conditions de desserte des terrains par les voies et réseaux

Comment je m'y raccorde ?

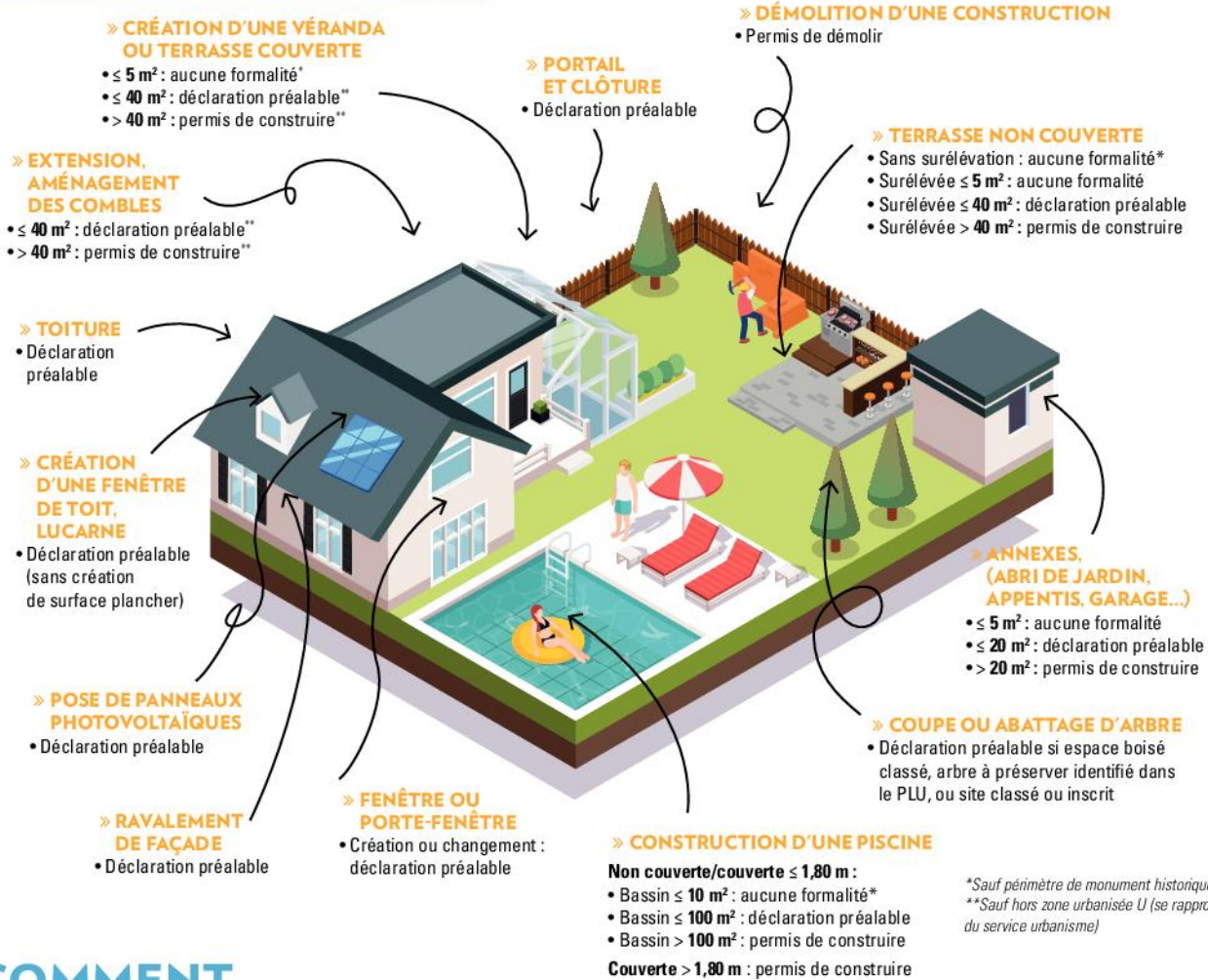
EN SAVOIR +

Le document est disponible dans les mairies du territoire. La version numérisée est téléchargeable sur : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade, tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (ces informations sont non exhaustives).

AVEC QUELLES AUTORISATIONS ?



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

1. 🔍 SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN

- Auprès du service Urbanisme de la commune
- Sur le site Internet de la commune ou de la Communauté de communes
- Sur le site Géoportail de l'Urbanisme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

2. ⬇️ RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER

- Au service Urbanisme de la commune
- Sur le site www.service-public.fr

3. ✉️ DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ

En mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune

4. 👁️ INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Par le service Urbanisme de la commune ou le service Urbanisme mutualisé de la Communauté de communes, selon le projet instruit au regard du code de l'Urbanisme et du Plan local d'urbanisme intercommunal en vigueur.

5. 🗨️ RÉPONSE

À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir, et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés

selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.).

6. 🏗️ AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Service Urbanisme
Du lundi ou vendredi de 9h à 17h
39 rue Gambetta 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 58 63
urbanisme@cc-autourdechenonceaux.fr

ADHÉSION AU PROTOCOLE DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.

Les violences à l'égard des femmes, des filles et parfois d'hommes constituent l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elles demeurent parmi les moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la stigmatisation et du sentiment de honte qui les entourent. Ces violences peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques ou administratives.

Elles peuvent être perpétrées au sein du couple, au travail, dans les établissements publics ou privés, dans la rue, les transports... 91% des personnes mises en cause dans les crimes ou délits à caractère sexiste sont des hommes ; 68 % des infractions sont commises dans le cadre conjugal ; en France, on compte près de 210 000 victimes de violences conjugales physiques et/ou sexuelles tous les ans ; en 2020, on a déploré 102 féminicides, dont 4 en Centre-Val de Loire.

En milieu rural, les femmes victimes de violences font face à des difficultés spécifiques, qui sont autant de freins à la dénonciation des actes qu'elles subissent : des difficultés de mobilité face à l'éloignement des services d'accueil, d'accompagnement des victimes ou des logements d'urgence ; des difficultés à préserver l'anonymat qui pèsent sur la libération de la parole et le recueil de témoignages (en zone rurale, seulement 12 % des femmes poussent la porte d'une gendarmerie, contre 36 % en ville).

La lutte contre les violences faites aux femmes est un sujet de mobilisation prioritaire pour les pouvoirs publics. Le gouvernement a organisé, à l'automne 2019, le premier Grenelle contre les violences conjugales avec pour objectif de mieux prévenir les violences, protéger davantage les victimes et leurs enfants, et mettre en place un suivi et une prise en charge des auteurs de violences pour éviter la récurrence.

En parallèle de l'action de l'État, des actions locales doivent être entreprises. Le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes est un document organisationnel à l'échelle du département. Il a pour ambition de faciliter les relations entre les partenaires œuvrant dans le cadre de cette politique publique. Il définit l'engagement de chaque partenaire à travers les axes suivants : l'accueil, l'écoute, l'orientation et la protection des victimes, le suivi des auteurs de violences, la sensibilisation et la formation des professionnels, la sensibilisation du grand public et de la jeunesse.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes met des logements d'urgence à la disposition des femmes victimes de violences conjugales sur son territoire ainsi qu'un accompagnement social par l'Association pour l'Habitat des Jeunes (ASHAJ), qu'elle finance. Ses élus ont souhaité s'impliquer davantage en adhérant au protocole départemental. Dans ce cadre, la Communauté de communes s'engage désormais à : participer au financement du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF) chargé de la prise en charge des victimes ; développer une synergie entre tous les intervenants du territoire ; créer et animer un réseau de délégués dans chaque commune du territoire, et les former au repérage des situations et à l'orientation vers les services. Et parce que l'un des moyens d'action passe par une meilleure connaissance du phénomène, la Communauté de communes proposera des actions d'information et de sensibilisation à destination de la population par le biais d'événements thématiques et d'éducation auprès des jeunes.

La coordination de cette action a été confiée à Anne Bayon de Noyer, conseillère communautaire et maire de la commune de Courçay.



EN SAVOIR +

CIDFF – Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille d'Indre-et-Loire
6/8 place Johann-Strauss 37200 Tours
Tél. 02 47 27 54 00

Espace France Services à Bléré
39 rue Gambetta 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 58 63
franceservices@cc-autourdechenonceaux.fr
Permanence : du lundi au vendredi, de 9h à 17h (prendre contact par courriel ou téléphoner avant de se déplacer)

France Victimes 37
10 place Neuve 37000 Tours
Tél. 02 47 66 87 33
francevictimes37@gmail.com
Permanence : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Maison départementale de solidarité :
MDS Bléré – Territoire Nord-Est
2 place de la Libération 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 54 54
Permanence : lundi de 14h à 17h ; mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

116 006
En cas d'urgence, appeler ce nouveau numéro d'aide aux victimes.
Gratuit, 7/7j, de 9h à 19h, au cas par cas, chacun est orienté vers le réseau local d'aide et les services spécialisés

AUTOUR DE CHENONCEAUX




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÉRÉ-VAL DE CHER

Communauté de communes

39 rue Gambetta 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 58 63
info@cc-autourdechenonceaux.fr
www.cc-autourdechenonceaux.fr

 #ccblerevaldecher

 #ccbvc_

 Autour de Chenonceaux
Communauté de communes
Bléré-Val de Cher

INFORMATIONS PRATIQUES

Espace France Services

franceservices@cc-autourdechenonceaux.fr

Transports scolaires

transports-scolaires@cc-autourdechenonceaux.fr

Petite enfance (de 0 à 3 ans)

enfance@cc-autourdechenonceaux.fr

Enfance (de 3 à 11 ans)

enfance@cc-autourdechenonceaux.fr

Jeunesse (de 11 à 17 ans)

jeunesse@cc-autourdechenonceaux.fr

Collecte des déchets

SMICTOM d'Amboise
Tél. 02 47 23 47 66
contact@smictom-amboise.fr

Environnement, eau et assainissement

Tél. d'astreinte : 02 47 23 58 63
eau@cc-autourdechenonceaux.fr
assainissement@cc-autourdechenonceaux.fr

Facturation déchets ménagers

reom@cc-autourdechenonceaux.fr

Culture

communication@cc-autourdechenonceaux.fr

Urbanisme/PLUi

urbanisme@cc-autourdechenonceaux.fr
plui@cc-autourdechenonceaux.fr

Habitat

- Foyer des jeunes travailleurs
BVC - Le Tremplin
Contact : Association pour l'habitat
des jeunes (ASHAJ)
Tél. 02 47 23 62 00
- Association SOLIHA (conseils gratuits
et aides financières pour rénover votre
logement)
Tél. 02 47 79 41 41
guichet.habitat@cc-autourdechenonceaux.fr

Économie/tourisme

economie@cc-autourdechenonceaux.fr

Office de tourisme Autour de Chenonceaux - Vallée du Cher

Tél. 02 47 23 94 45
www.autourdechenonceaux.fr



AUTOUR DE CHENONCEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLÉRÉ - VAL DE CHER

PRÉSENTE

Jour de Chêr

**LE FESTIVAL
FLUVIAL**

SAMEDI 16 JUILLET

2022 • 6^e ÉDITION

jourdecher.fr

CHISSAY-EN-TOURAINÉ

SAINT-GEORGES SUR CHER

ATHÉE-SUR-CHER

SAINT-MARTIN-LE-BEAU

DIERRE

FRANQUETI

CHISSEAUX

BLÉRÉ

LA CROIX-EN-TOURAINÉ

CHENONCEAUX

CIVRAY-DE-TOURAINÉ

les échappées à vélo
Les balades festives en Centre-Val de Loire
PARTICIPEZ À VÉLO!

